

**DECISION MODIFICATIVE DU DIRECTEUR GENERAL PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU
COMITE SECTORIEL APICOLE (MANDATURE 2024 – 2029)**

Le DIRECTEUR GENERAL DE L'ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER,

Vu la décision de la Directrice générale du 7 juin 2019, portant création d'un comité sectoriel apicole,

Vu la décision de la Directrice générale n° MF/2025/01-2 du 08 janvier 2025 modifiée, portant nomination des membres du Comité Sectoriel Apicole pour la mandature 2024 – 2029,

DÉCIDE :

Article 1 : Modification de l'article 1^{er} de la décision MF/2025/01-2 du 08 janvier 2025

-  Sont nommés membres du comité sectoriel apicole avec voix délibérative :
 - **M. Emmanuel REA**, représentant la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD).
 - **M. David BESACIER**, représentant le Syndicat Français des Miels (SFM).

-  Correction à la liste des membres du comité sectoriel apicole avec voix délibérative :
 - Lire **M. Fabien DUBREUIL** et non M. François DUBREUIL

-  Est nommé membre du comité sectoriel apicole avec voix consultative :
 - **M. Julien NAGELEISEN**, représentant l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) en remplacement de **M. Sylvain LAFARGE** démissionnaire.

-  Est nommé en tant que personnalité qualifiée du comité sectoriel apicole avec voix consultative :
 - **M. Jean-Xavier SAINT-GUILY**, représentant La Bergerie Nationale.

Article 2 :

La liste des membres du comité sectoriel apicole telle qu'issue de la modification opérée à l'article 1^{er} de la présente décision est fournie en annexe 1.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Montreuil, le

**Le Directeur général de l'établissement national des
produits de l'agriculture et de la mer**

Martin GUTTON

ANNEXE 1

Composition du Comité Sectoriel Apicole (CSA) pour la mandature 2024 – 2029

Représentants de la production, de la commercialisation, du commerce, de la transformation, de la consommation du miel et des produits de la ruche :	
Sont nommés membres avec voix délibérative:	
Fédération nationale des syndicats d'exploitation agricoles (FNSEA)	Pascal TURANI
Coordination rurale (CR)	Alain MERIT
Confédération paysanne (CP)	Fabien DUBREUIL
Syndicat des producteurs de miel de France (SPMF)	Joël SCHIRO
Groupement des producteurs de gelée royale (GPGR)	Mickaël GOURREAU
Association Nationale des Eleveurs de Reines et des centres d'élevages (ANERCEA)	Thierry COCANDEAU
Fédération française des apiculteurs professionnels (FFAP)	Marianne PIBAULT
Union Nationale des apiculteurs de France (UNAF)	Jean-Luc HASCOËT
Syndicat National d'apiculture (SNA)	Marc VALETTE
Fédération Nationale du Réseau du Développement Apicole (ADA France)	Ivan BRONCARD
Syndicat Français des Miels (SFM).	David BESACIER
Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD)	Emmanuel REA
Consommateur	Chantal THOMAS
Sont nommés membres avec voix consultative :	
Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation(ITSAP)	Julien NAGELEISEN
Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (FNOSAD)	Alain GOULNIK
Fédération nationale des Groupements de Défense Sanitaire (GDS France)	Gwenaël DELAMARCHE
Interprofession des produits de la ruche (INTERAPI)	Eric LELONG
Est nommé en tant que personnalité qualifiée avec voix consultative :	
La Bergerie Nationale	Jean-Xavier SAINT-GUILY